

Parc National des Calanques: Annonce de Sarkozy pour le Colloque de Nice

Soumis par Sophie

Dernière mise à jour: 31-10-2009

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

09 Juin 2008

À l'occasion de la PFUE (Présidence Française de l'Union Européenne), les ONG ayant participé au Grenelle de l'environnement étaient conviées les 27 et 28 mai derniers, à rencontrer le MEEDDAT (Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire) pour contribuer à porter un certain nombre de projets issus des réflexions du Grenelle et à en finir les enjeux. L'association CoLLeCt-IF, représentée par son fondateur Alain Matesi, a eu l'occasion d'attirer l'attention du ministre d'État Jean-Louis Borloo sur la création du Parc National des Calanques et de son calendrier. Pour les amoureux des calanques et de la nature en général, les nouvelles sont très bonnes! Sous le couvert du Ministre d'État, Paul Delduc du service de la présidence de l'Union Européenne, Christian Barthod de la DNP (Direction de la Nature et des Paysages) affirment que le Parc National des Calanques est acté dans la loi Grenelle I et que désormais la balle est dans le camp des collectivités et du G.I.P chargé entre autres de finir les périmètres. Marseille, Cassis et La Ciotat sont dans le périmètre à minima en « cœur de parc » pour tous les sites classés. La baie de La Ciotat classée récemment en février dernier, zone Natura 2000 en mer pourra éventuellement assurer la continuité territoriale de la trame verte en trame bleue, jusqu'à la pointe Fauconnière de St Pierre pour créer une possible extension du parc. Le 16 juin prochain, lors d'un conseil d'administration, le Groupement d'intérêt public en dévoilera ses limites. Elles correspondent à l'actuel site classé et seront soumises à la validation de l'Etat d'ici la fin de l'année. À cette date, la ville de La Ciotat, nouvelle venue, validera son entrée au GIP, en compagnie de la communauté urbaine de Marseille (MPM). Ce sera aussi l'occasion pour « La Ciotat Cœur de Parc » qui milite depuis plus de trois ans avec 41 structures associatives et l'association CoLLeCt-IF présente au Grenelle dans le groupe 2 « Préserver la biodiversité et les ressources naturelles » d'intégrer officiellement le G.I.P des Calanques. Pour Christian Barthod, « Les études ne doivent pas traîner », c'est dans le courant du mois d'octobre novembre que le Ministre prendra l'arrêt de prise en considération de la création du Parc National des Calanques.

À l'occasion du colloque EuroMéditerranéen de Nice qui se tiendra les 17 et 18 décembre prochains, le Président de la République, Nicolas Sarkozy, annoncera officiellement pour la fin de sa mandature de l'Union Européenne, la création du Parc National des Calanques, premier parc national péri-urbain d'Europe à la fois terrestre et maritime, avec une ambition d'excellence environnementale et une volonté de faire un projet pilote pour la Méditerranée. Pour Pierre Bougea, conservatoire du littoral en charge de la Méditerranée qui était présent, c'est une annonce exceptionnelle!